



## Voyager en motorhomes

Le nombre de motorhomes a pratiquement doublé, la liberté semble l'atout principal de ses maisons sur roues.

Le permis voiture B est suffisant si le poids ne dépasse pas 3.5 tonnes avec le chargement complet. (passagers, plein de carburant, réserves d'eau potable, vélos, provisions, bagages, etc. Souvent à l'achat le motorhome pèse au départ 3.3 tonnes ce qui laisse peu de marge pour le chargement. Il vaut mieux choisir un modèle de moins de 3 tonnes.

Après l'immatriculation et avant sa mise en circulation, le propriétaire du véhicule doit le présenter pour une régularisation administrative: un contrôle administratif, un pesage (100% de remplissage des réservoirs à carburant, un remplissage à 90% des réserves d'eau potable et de gaz.) et la rédaction d'un certificat d'identification conforme à la nouvelle immatriculation.

L'assurance est comme pour assurer une voiture, il peut y avoir un tarif préférentiel pour le client qui a déjà une assurance voiture chez l'assureur. Le motorhome est assuré, il faut l'immatriculé.

Le péage est plus cher: 3 catégories et en fonction de sa grandeur, le nombre d'essieux, le poids, etc. On peut délaissier les autoroutes pour les nationales, où l'on peut profiter du paysage sans stress et le carburant est moins cher que le long des autoroutes et surtout pas de panne sèche...

On peut garer son véhicule là où une voiture peut se garer sauf interdiction spécifiée pour le motorhome. Sur les parkings des autoroutes, veuillez à ne pas être seul à l'écart et fermez votre véhicule.

Le camping propose tout le confort, bon raccordement électrique, consommations d'eau pour les douches. On peut trouver des bornes de vidanges des eaux usées. Pensez à un appareil de cuisson au gaz, vous ne dépendrez pas du raccordement électrique.

Sur les autoroutes, vous trouvez les réserves d'eau, gaz et carburant mais pas de raccordement électrique ni la possibilité de vidanger les réservoirs des eaux usées.

Le camping sauvage peut être dangereux, il est peu ou pas aménagé aux motorhome; il peut être autorisé pour une nuit (du coucher au lever du soleil) dans les parcs naturels européens. Certains pays l'autorisent, certains l'interdisent ou réglementé pour certaines zones. Il existe une carte internationale des campings qui offrent des réductions et comprend une assurance.

[www.e.camping.com](http://www.e.camping.com)

[www.campingo.com](http://www.campingo.com) [www.karmabum.com](http://www.karmabum.com)

La population locale comme certains fermiers accueillent les motorhomes.